À la croix, prendre la piste de gauche. Au croisement, emprunter la route à droite et rallier la D 33 dans Abeilhan. Traverser, puis la suivre à gauche jusqu'à l'intersection avec la D 146. Monter à droite, puis prendre à gauche le boulevard Louis-Pasteur jusqu'au parking.

er à la vigne basse monter la piste en

Au départ de la cave coopérative, partez pour une longue virée sur les coteaux viticoles de la Thonque et autour des nombreux « pechs » (petites collines) à la découverte d'un territoire façonné par l'homme pour la vigne.



- Abeilhan, à 16 km au nord-est de Béziers, par les D 909, D 15 et D 33.
- ◆ P (GPS: N 43°27′04.9" E 3°17′39.3") boulevard Louis-Pasteur, à la cave coopérative.
- Sur le territoire des communes de: Abeilhan, Alignan-du-Vent, Coulobres

RECOMMANDATIONS













- > Respecter le travail des vignerons, ne pas grappiller.
- > Rester sur les chemins balisés. Bien suivre le balisage.
- > Prévoir une réserve d'eau suffisante et se protéger du soleil.
- > Prévoir des chaussures de marche adaptées à la randonnée.
- > Respecter le milieu naturel, les propriétés privées, traversée de pâturage, bien refermer les clôtures.
- > En période de chasse, rester vigilant et respecter les panneaux indiquant les chasses en cours : pour tous renseignements, contacter la FDC34 : 04 67 42 41 55, contact@fdc34.com, fdc34.com.

INFOS

- Cave coopérative d'Abeilhan Les Caves Molière, 04 67 39 00 20, https://lescavesmoliere.com/
- Office de tourisme Les Avant-Monts 04 67 36 67 13, https://tourisme-avant-monts.fr/
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault 04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



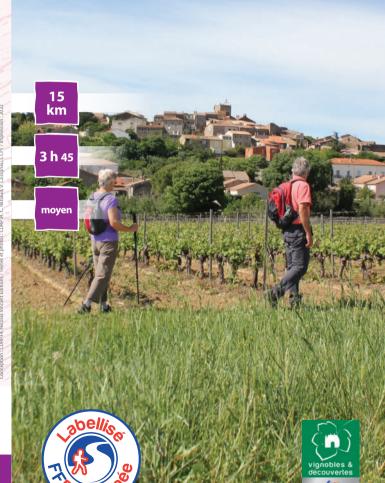




Itinéraire entretenu par la Communauté de communes des Avant-Monts, avec l'appui technique de la FFRandonnée Hérault et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

La Thongue et ses coteaux Abeilhan









LE VIGNOBLE DES CÔTES DE THONGUE.

Le vignoble des vins IGP Côtes de Thongue est composé d'une grande diversité de sols. L'identification des terroirs et leur hiérarchisation ont permis de valoriser des cépages, d'adapter des modes de vinification, dans le but de diversifier des gammes de vins de qualité. Les cépages sont pour une large part assemblés, afin que chaque vigneron, en fonction de son terroir et de ses méthodes de vinification, personnalise son vin. Depuis plusieurs années, les vignerons des Côtes de Thongue sont engagés dans une démarche de protection de leur paysage viticole et de préservation d'espèces particulières mais aussi en faveur de la qualité de l'eau et plus particulièrement de la rivière Thongue. Ce terroir est marqué par la présence des « Folies languedociennes », châteaux vignerons témoins de la richesse qu'a connue la viticulture entre le milieu du XIX^e siècle et le début de XX^e siècle.



UNE RIVIÈRE NOMMÉE THONGUE

Prenant sa source à Fos et finissant sa course à Saint-Thibéry où elle se jette dans le fleuve Hérault, la Thongue présente un lit à faible débit qui s'écoule paisiblement durant la grande majorité de l'année. Il suffira d'une pluie diluvienne du début de l'automne, un épisode cévenol, pour que ce lit se transforme en torrent violent, détruisant (presque) tout sur son passage.

Par définition, la rivière de la Thongue fait partie des zones humides abritant de nombreux habitats et diverses espèces : des écosystèmes à fort enjeu écologique car très fragiles. Véritable corridor biologique, la forêt qui la borde est appelée ripisylve, dans les termes scientifiques. Ici, on l'observera dense par endroit et (trop) peu boisée à d'autres.



LES CHÂTEAUX VIGNERONS OU L'EXUBÉRANCE EN LANGUEDOC

Dimensions démesurées, styles architecturaux savamment mélangés, parcs soignés,... ainsi pourrait-on caractériser ces châteaux érigés par des propriétaires pas toujours issus de la noblesse mais dont « l'or rouge » a fait les fortunes. Le développement que connait la viticulture languedocienne à la fin du XIX° siècle est considérable. Dès lors, les familles de nobles, mais aussi d'autres acteurs de la société contemporaine, se présentent comme les principaux commanditaires de ces bâtisses. D'origines diverses, ces familles ont en commun un inébranlable attachement à la région et un qoût pour l'abondance et l'exubérance.

Ces demeures associent toutes les époques architecturales (Moyen Âge, Renaissance, etc.) et s'entourent de grands parcs et de jardins d'hiver. Les intérieurs témoignent de la recherche de confort et de goût pour les meubles et les matériaux de bonne facture. Pour montrer leur richesse, les propriétaires font construire des tours et des pigeonniers, remplacer les tuiles en terre par des tuiles en ardoise, et plantent dans leurs jardins des cèdres et des palmiers. Très spécifiques à la région, ces châteaux vignerons, aujourd'hui encore toutes propriétés privées, témoignent d'un important pan d'histoire de la viticulture languedocienne.

À DÉGUSTER

- Cave coopérative d'Abeilhan, Les Caves Molière, 8 bd Louis-Pasteur, 34290 Abeilhan, 04 67 39 00 20, https://lescavesmoliere. com/, ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Domaine La Limbardière, chemin de l'étang, 34290 Abeilhan, 06 32 92 22 17, sur rendez-vous.
- ◆ Domaine Les Filles de Septembre, 30 avenue Georges Guynemer, 34290 Abeilhan, 04 67 39 01 65, visite sur rendez-vous.
- ♦ Domaine Saint-Georges-d'Ibry, route d'Espondeilhan, 34290 Abeilhan, 04 67 39 19 18, ouvert toute l'année, de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermé dimanche et jours fériés.

Retrouvez d'autres caves particulières de l'appellation sur : https://www.cotesdethonque.fr/

À VOIR

- ◆ Le vignoble des Côtes de Thonque.
- Les villages circulaires d'Alignan-du-Vent, d'Abeilhan et de Puissalicon.
- ♦ Le château de Margon.
- ◆ La Font de l'Oli à Gabian.
- ♦ Le château-abbaye de Cassan à Roujan.
- Le village de Pouzolles.







